

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): 1. La création de la Section de la recherche et de la planification juridiques du ministère de la Justice a été annoncée le 28 avril 1970 devant le comité permanent de la justice et des questions juridiques; la nomination de son directeur a été annoncée le 2 juillet suivant.

2. Cette section comprend douze employés dont un a une formation en droit civil et six en common law.

3. Cinq des employés dans cette section sont bilingues; aucun n'est unilingue francophone et sept sont unilingues anglophones.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—L'ÉTUDE DES SYSTÈMES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Question n° 1288—M. Fortin:

1. Le ministère de la Justice a-t-il fait faire une étude des systèmes d'assistance judiciaire et, si oui, sera-t-elle publiée?

2. Le gouvernement entend-il prendre des mesures pour assurer à tous l'accès aux services judiciaires et, si oui, lesquelles?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): 1. Oui; cette étude n'a cependant pas été faite dans le but de publier un rapport et les notes et autres documents s'y rapportant ne se prêteraient pas à une publication.

2. Le gouvernement admet qu'il serait opportun de faire bénéficier de l'assistance judiciaire tous ceux qui pourraient en avoir besoin et, pour le moment, le gouvernement fédéral cherche à bien définir son rôle dans ce domaine.

*RADIO-CANADA—LE REPORTAGE DU CONGRÈS DU NPD

Question n° 1326—M. Deakon:

1. Combien de membres de son personnel et d'autres personnes la Société Radio-Canada a-t-elle engagés pour le reportage sur le congrès du NPD?

2. Combien d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle dépensé pour ce reportage?

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, d'après la Société Radio-Canada: 1. Quelque 150 personnes ont été affectées aux services français et anglais de radio et de télévision pour le reportage en direct du congrès d'élection du chef du NPD tenu en avril; et

2. Il n'est pas d'usage de demander à la Société de divulguer les frais occasionnés par une émission en particulier.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Chaque dollar a été dépensé à bon escient.

GRC—LES AGENTS EN SERVICE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

Question n° 1328—M. Peddle:

1. Combien d'agents de la GRC sont ordinairement en service sur la colline parlementaire?

2. De ces agents, combien parlent couramment les deux langues?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): 1. 31.
2. Vingt-cinq d'entre eux ont de telles aptitudes à utiliser les deux langues officielles, qu'ils sont capables d'exercer d'une manière efficace, dans l'une ou l'autre langue, les fonctions auxquelles ils ont été affectés.

[M. Fortin.]

LES NAISSANCES ET LES AVORTEMENTS THÉRAPEUTIQUES

Question n° 1329—M. Peddle:

1. En 1970, combien d'avortements thérapeutiques a-t-on pratiqués dans les hôpitaux dans chaque province et au Yukon?

2. En 1970, combien d'enfants sont nés vivants dans chaque province et au Yukon?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne Statistique Canada (Bureau fédéral de la statistique): 1 et 2. Le tableau qui suit montre le nombre d'avortements thérapeutiques pratiqués dans les hôpitaux de chaque province et du Yukon en 1970 ainsi que le nombre d'enfants nés vivants dans chaque province et au Yukon en 1969. Les données définitives sur le nombre d'enfants nés vivants en 1970 ne sont pas encore disponibles.

Province/Région de déclaration	Total des avortements thérapeutiques (1970)	Naissances d'enfants vivants enregistrés (1969)
Tous les secteurs de déclaration	11,200	368,431
Terre-Neuve	25	13,000
Île-du-Prince-Édouard	18	2,009
Nouvelle-Écosse	263	13,618
Nouveau-Brunswick	72	11,695
Québec	541	95,610
Ontario	5,657	130,398
Manitoba	248	17,809
Saskatchewan	217	17,592
Alberta	1,172	30,855
Colombie-Britannique	2,981	35,383
Yukon	6	462

COME-BY-CHANCE (T.-N.)—LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CONSTRUCTION DES QUAIS

Question n° 1344—M. Carter:

1. Le gouvernement fédéral a-t-il demandé au gouvernement de Terre-Neuve ou à un de ses organismes, y compris les sociétés de la Couronne de garantir au gouvernement du Canada le remboursement des sommes dépensées pour la construction des quais et bassins à Come-by-Chance (T.-N.) et, dans l'affirmative, a) à quelle date a-t-on fait la demande, b) de quelle façon a-t-on réagi?

2. Le gouvernement du Canada a-t-il demandé à M. John Shaheen de la Shaheen Natural Resources Inc. ou de la Newfoundland Refining Company Limited de fournir cette garantie et, dans l'affirmative, de quelle façon a-t-il répondu à la demande?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. D'après l'avant-projet de convention dont les sociétés de la Couronne de Terre-Neuve sont présentement saisies, l'Administration fédérale doit être remboursée du plein montant des frais de la construction du quai, en plus des intérêts, au cours d'une période de vingt-cinq ans. L'Administration fédérale a adopté cette attitude tout au cours des négociations et les sociétés de la Couronne l'ont acceptée.

2. La propriété de la raffinerie ne peut être cédée à la Newfoundland Refining Company Limited à moins que celle-ci n'assume l'obligation de rembourser le solde des frais de la construction du quai, ce qui constitue également une des conditions de la convention. Cette dernière n'a pas encore été signée mais les seuls points encore en contestation sont de nature technique et n'ont rien à voir